



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

ÉCOLE DE BERRY

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
de l'école de Berry
tenue le mercredi 27 septembre 2023 à 18h30
dans le gymnase

SONT PRÉSENTS:

M^{mes} Véronique Verreault
Marie-Claude Auger
Mélanie Therrien
Lise Rodrigue

M. Steven Bélanger

M^{me} Annie St-Julien, directrice

**1. OUVERTURE DE LA
RÉUNION**

M^{me} Annie St-Julien préside l'assemblée et souhaite la
bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Mélanie Therrien,

QUE l'ordre du jour de cette réunion
soit et est adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU 21
SEPTEMBRE 2022**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Véronique Verreault,

QUE le procès-verbal du
21 septembre 2022 soit adopté, avec la modification
apportée par M^{me} Marie-Claude Auger.

ADOPTÉE.

**4. ORGANISATION
SCOLAIRE**

M^{me} St-Julien présente la clientèle, les services offerts
ainsi que le personnel de l'école.

**5. PRÉSENTATION DU
RAPPORT ANNUEL 2022-
2023**

M^{me} St-Julien fait la lecture des fiertés pour le rapport annuel 2022-2023 à l'assemblée.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Marie-Claude Auger,

QUE le rapport annuel 2022-2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**6. PRÉSENTATION DU
PROJET ÉDUCATIF 2022-
2025**

Mme St-Julien présente le projet éducatif de l'école pour 2022-2025.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Véronique Verreault,

QUE le rapport annuel 2022-2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**7. BUTS DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE (nouvelle
gouvernance)**

M^{me} St-Julien explique le but de l'assemblée générale.

**8. RESPONSABILITÉ DU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Mme St-Julien explique la responsabilité du CÉ.

**9. INFORMATION SUR LA
PROCÉDURE D'ÉLECTION**

M^{me} Annie St-Julien explique que les membres de l'assemblée doivent procéder à l'élection de parents afin de combler les postes disponibles au sein du conseil d'établissement.

Elle explique ensuite les modalités d'élection. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature.

**10. ÉLECTION DES
PARENTS ET DES
MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ AU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

M^{me} Marie-Claude Auger propose M^{me} Annie-St-Julien comme président(e) d'élection et M^{me} Véronique Verreault comme secrétaire d'élection, qui acceptent.

Les personnes suivantes soumettent leur candidature :

- Marie-Claude Auger
- Mélanie Therrien
- Steven Bélanger

M^{me} Annie St-Julien propose la fermeture de la période de





mise en candidature.

Chaque candidat se présente et l'ensemble des parents procèdent à l'élection d'un candidat.

Suite au vote, Mme Marie-Claude Auger, Mme Mélanie Therrien et M. Steven Bélanger sont élu(e)s au conseil d'établissement et comme membres de la communauté.

**11. ÉLECTION D'UN
REPRÉSENTANT ET D'UN
SUBSTITUT AU COMITÉ
DE PARENTS**

M^{me} Véronique Verreault propose M^{me} Marie-Claude Auger comme représentante et M. Steven Bélanger comme substitut, qui acceptent.

Personnes ne soumet sa candidature.

Suite au vote, Mme Marie-Claude Auger est élue au comité de parents et M. Steven Bélanger est élu comme substitut au comité de parent.

**12. INFORMATION SUR
L'ORGANISME DE
PARTICIPATION DES
PARENTS**

M^{me} Annie St-Julien explique aux membres de l'assemblée, le rôle de l'OPP.

IL EST RÉSOLU sur proposition
M^{me} Marie-Claude Auger,

QUE l'organisme de participation des
parents soit maintenu pour l'année 2022-2023;

QUE les enseignantes membres du
CÉ soient nommées comme personnes assurant le lien
entre l'école et l'OPP pour l'année 2023-2024;

ADOPTÉE.

**13. QUESTIONS
DIVERSES**

Aucune question n'est apportée.

**14. CLÔTURE DE LA
RÉUNION**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Lise Rodrigue, à 19 h 49

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

La présidente,

Marie-Claude Auger

La secrétaire,

Véronique Verreault

